

Nom de domaine : MORVAN

Internet paraît aujourd'hui un média si commun qu'on en oublie qu'il n'a émergé en France qu'après la moitié des années 90, soit il y a à peine 10 ans ! Le nombre de sites Internet a crû de façon exponentielle chacun souhaitant s'exprimer, partager ses connaissances ou vendre ses produits sur la « Toile » (*). Face à cette croissance, faire en sorte que son site trouve une notoriété, devenait (et reste toujours) une phase difficile. Le nom du site, techniquement appelé nom de domaine, joue donc un rôle primordial, tant pour son importance que lui accordent les moteurs de recherche lors du référencement, que parce que nous avons tendance à taper directement un nom que l'on cherche dans la barre d'adresse de l'explorateur.



Un peu de technique : le nom de domaine est un nom unique qui permet d'accéder à un site Internet. C'est l'adresse de base du site qui permet d'ouvrir en général la page d'accueil. Il est composé d'un préfixe, comme www, suivi d'un nom (nom de société, d'association, ou ce que l'on veut) et terminé par un suffixe, ces trois éléments étant séparés par des points. La déclinaison la plus connue de ce dernier est le .com (pour commercial) qui comme le .net, .org (organisations) et plus récemment .info, .eu, etc., est universel. Mais chaque pays possède aussi son extension : .fr pour la France, .nl pour la Hollande ou .de pour l'Allemagne...

Très souvent le nom de domaine s'est révélé être un enjeu économique, où le jeu consistait parfois à acheter des noms que les entreprises allaient tôt ou tard réclamer au prix de négociations pécuniaires, voire de procès. Mais il représente avant tout une symbolique, car cette « concession » de quelques dizaines d'euros par an est considérée par certain comme un petit trésor que l'on a été le premier à trouver. Le nom Morvan (quel exemple bien trouvé) a donc naturellement fait l'objet de convoitise somme toute raisonnable.

Ainsi Morvan.com appartient depuis 1998 à une internaute qui avait semble-t-il une belle ambition pour ce site, celle de faire connaître le pays et Pierre-Perthuis en particulier. Mais on peut s'étonner que depuis 2001 le site ne soit plus entretenu, d'autant plus qu'il reste dans les premiers résultats des moteurs de recherche.

Morvan.org appartient au Parc naturel régional du Morvan mais la communication a toujours été basée sur parc dumorvan.org qui se révèle d'ailleurs être un bon choix car les moteurs de recherche savent découper les noms de domaines pour mieux les référencer !

Morvan.info se trouve être le site du Moulin de Vernes. Un peu présomptueux... non, simplement un choix marketing orienté vers nos cousins des Pays-Bas qui apprécient le Morvan. Cela aurait été sympathique pour les autochtones que ce site, décrivant un domaine à priori fort agréable, ne fût pas qu'en hollandais.

Dans le même esprit, le nom morvan.de (suffixe .de pour Deutschland c'est à dire l'Allemagne) offre l'accès au site de l'Auberge de la Canche cette fois-ci dans la langue de Victor Hugo.

Les noms en .fr, .nl (Netherlands = Hollande) et .be (Belgique) appartiennent pour l'instant à des sociétés qui ne demandent qu'à les vendre !

Heureusement il est une exception : le site morvan.com.fr, sorte d'annuaire internet du Morvan, réussit à parler de ce pays, même si la réalisation est d'un

concepteur de sites basé à Montsauche, on ne peut que se féliciter de cette initiative.

(*) Toile = Internet

